



Règlement Intérieur



228^{ème} Rapide FIDE Inter Chess -1800

Article 1 : Organisation

Au 101 rue de la Croix Nivert 75015 Paris, est organisé le 228^{ème} Rapide FIDE Inter Chess réservé aux joueurs de moins de 1800 ELO, le 9 juin 2025.

Article 2 : Règles du jeu

Les règles du jeu sont celles de la FIDE et de la FFE adoptées lors du 93^{ème} Congrès de la FIDE en Inde à Chennai (Madras), applicables depuis le 1^{er} janvier 2023.

Article 3 : Homologations et Appariements

Le 228^{ème} Rapide FIDE est homologué FIDE sous le numéro 67852 et sera pris en compte pour le classement (Rapide) FIDE et FFE de juillet 2025.

Il se joue en 7 rondes.

Les appariements informatisés (programme Papi v3.3.8) se font au système suisse.

Article 4 : Cadence

La cadence est de 10 minutes + 3 secondes par coup pour toute la partie

Article 5 : Montant de l'inscription

L'inscription est de :

12 € pour les jeunes

14 € pour les adultes

Article 6 : Accueil, pointage, horaires des rondes

Accueil à partir de 13h30, pointage obligatoire avant 13h55 pour participer à la ronde 1.

A titre indicatif les horaires sont les suivants (une pause entre chaque ronde sera effectuée :

Ronde 1 : 14h00

Ronde 2 : 14h30

Ronde 3 : 15h00

Ronde 4 : 15h30

Ronde 5 : 16h00

Ronde 6 : 16h30

Ronde 7 : 17h00

Remise des récompenses: 17h30

Article 7 : Classement et Prix

Le classement final est établi suivant le nombre de points de partie.

Les prix seront partagés

Article 8 : Arbitrage

Le tournoi est arbitré par Gwénolé Grall - Arbitre Fédéral Elite 1 assisté d'Olivier Dorval - Arbitre Fédéral Club.

Article 9 : Comportement des joueurs

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans la salle du tournoi.

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter l'aire de jeu (salle de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) ou la salle de jeu sans la permission de l'arbitre.

Article 10 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur ou le conducteur des blancs en cas de nullité, annonce le résultat à la table d'arbitrage. Les joueurs rangent les pièces sur l'échiquier.

Article 11 : Forfait

Un joueur est considéré forfait pour la ronde s'il ne s'est pas présenté dans la salle de jeu dans un délai de 10 minutes après le début de la ronde.

Si un deuxième forfait est constaté dans le tournoi, le joueur sera exclu du tournoi.

Article 12 : Documents annexes

L'inscription au 228^{ème} Rapide FIDE Inter Chess -1800 ELO implique l'acceptation :

- du présent Règlement Intérieur
- de la charte du joueur d'Echecs, de l'application du Fair-Play.

L'organisateur

PHAM Hieu

L'arbitre

GRALL Gwénolé